
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le vendredi 19 septembre 2025 à 8 h 45
par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Émilie Thuillier, Présidente du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE25 1789

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 19 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE25 1790

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter de l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE25 1791

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter de l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE25 1792

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Excavation E.S.M. inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour des travaux de conception et de construction des champs de tir extérieurs pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 8 023 990,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15944-1;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 203 598,51 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 561 679,30 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- de procéder à une évaluation du rendement de Excavation E.S.M. inc.;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1258304001

CE25 1793

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Pomerleau inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour des travaux de réhabilitation d'une conduite d'eau de 1500 mm dans la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques jusqu'au réservoir McTavish, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 34 006 041,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DRE-P2515-187701-C;
- 3- d'autoriser une dépense de 3 400 604,20 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 903 703,50 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- de procéder à une évaluation du rendement de Pomerleau inc.;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1257976001

CE25 1794

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services à venir du conseil d'arrondissement de Verdun, afin de prendre en charge la négociation, la conclusion et la gestion d'une entente visant la réalisation de logements abordables au sein d'un projet résidentiel futur situé au 1045, rue Hickson, dans l'arrondissement de Verdun, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c.C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1258446001

Levée de la séance à 9 h 01.

70.001

Les résolutions CE25 1789 à CE25 1794 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Émilie Thuillier
Présidente du comité exécutif

Domenico Zambito
Greffier adjoint